



L'arme aérienne, acteur fondamental de la « réassurance » en Europe de l'Est

Plusieurs pays d'Europe de l'Est, récemment entrés dans l'OTAN, insistent sur la nécessité de placer la défense de leur souveraineté sur le même plan que celle des fondateurs. Alors que la crise ukrainienne accentue leurs inquiétudes, les puissances occidentales s'emploient à mettre en œuvre des mesures de « réassurance » vis-à-vis de leurs alliés.

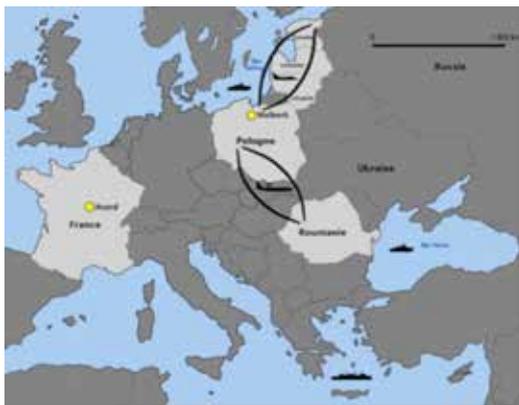
Un contexte de menaces croissantes à l'Est

Le besoin d'instaurer des mesures de « réassurance » a émergé au milieu des années 2000 en réaction à une inquiétude croissante des pays formant la frontière Est de l'OTAN, notamment la Pologne et les pays Baltes.

A l'époque de la « guerre contre le terrorisme » et du *reset* des relations avec la Russie, ces voix qui tentaient d'alerter sur les risques d'un conflit militaire aux portes de l'Alliance ne trouvaient alors qu'un faible écho.

La situation est aujourd'hui radicalement différente : à la lumière des événements survenus en Ukraine, la « réassurance » des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) est aujourd'hui une priorité de l'OTAN.

Les forces aériennes au cœur du dispositif de « réassurance »



Depuis leur adhésion à l'Alliance, plusieurs pays qui présentent des carences dans le secteur de l'aviation de combat, comme l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, reçoivent l'aide de leurs alliés pour assurer les missions de police du ciel.

Quatre *Rafale* de l'armée de l'air française, relayés par 2 *Mirage 2000C* et 2 *Mirage 2000-5*, ont ainsi été mobilisés à cet effet entre les mois d'avril et d'août 2014. Le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Portugal participent également à une mission de police aérienne de l'OTAN dans les pays Baltes entre septembre et décembre 2014.

Depuis le mois de mars 2014, l'accent a également été mis sur l'accroissement des moyens de surveillance aérienne. En réaction au déclenchement de la crise russo-ukrainienne, des *Avacs* de l'armée de l'air effectuent ainsi des vols de reconnaissance, sous contrôle opérationnel de l'OTAN, dans les espaces aériens polonais et roumains.

L'OTAN comme interlocuteur principal

Aujourd'hui, les discussions au sein de l'état-major de l'OTAN portent sur la nécessité de renforcer ces moyens : la question n'est en effet plus de savoir si l'Alliance doit consolider ses dispositifs militaires à l'Est mais dans quelle mesure elle peut le faire.

Les Etats-Unis maintiennent toutefois une position délicate vis-à-vis de ces mesures auxquelles ils imposent systématiquement l'existence d'une stratégie de sortie.

Principaux contributeurs de l'Alliance, les Américains insistent actuellement sur la nécessité de placer l'ensemble des mesures de « réassurance » sous commandement de l'OTAN. Cette position fait également écho au discours de désengagement du théâtre européen prôné par Washington.

En vue de rassurer l'ensemble des derniers signataires du traité et d'envoyer un message de fermeté à la Russie, il semble donc capital que l'Alliance soit capable de répondre d'une seule voix. En visite en Estonie en septembre 2014, le président américain Barack Obama a ainsi réaffirmé le caractère fondamental de l'article V du traité : une attaque contre l'un des pays est une attaque contre tous.